

Valider la seconde étape du parcours de Préventeur des risques au travail

DURÉE : 19 Jours (133H)

Prix : 9 960,00 € HT



PRÉSENTIEL



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

- Réaliser l'analyse financière et l'analyse de vulnérabilité d'un établissement au regard des risques professionnels au travail.
- Construire et piloter le plan de traitement des risques.
- Définir un plan de communication sécurité efficace à tous les niveaux de l'entreprise.
- Prévoir une gestion de crise adaptée en matière de risques professionnels au travail.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

- Ingénieurs, conseillers, techniciens en santé sécurité au travail, préventeurs.
- Responsables HSE. Inspecteur santé et sécurité au travail de la fonction publique d'état et territoriale.
- Inspecteurs, préventeurs de risques de la profession de l'assurance.

- Ingénieurs des entreprises de contrôle, d'audit et de conseil.

Prérequis

Les participants doivent être titulaires du Cycle Technique santé et sécurité au travail et avoir obtenu un avis favorable lors de l'entretien préalable.

Le positionnement des candidats dans le cursus de formation est réalisé sur consultation des dossiers de candidature et complété d'un entretien préalable permettant l'individualisation du parcours selon les acquis du candidat.

Il est conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif entre chaque semaine de formation. A l'issue du cursus pédagogique, un travail important de recherches et d'études est nécessaire pour rédiger un livrable (rapport) qui sera défendu lors d'une soutenance orale. Ces étapes finales cruciales nécessitent disponibilité et engagement fort du candidat.

Contenu de la formation

Bloc de compétence n°3 : réaliser l'analyse financière et l'analyse de vulnérabilité d'un établissement au regard des risques professionnels au travail

- La méthodologie et les outils de la gestion des risques, l'approche globale.
- Analyse financière : les états financiers, les ratios.
- Savoir communiquer en tant que manager, présenter un projet et convaincre.
- Les risques juridiques de l'entreprise en matière de santé sécurité au travail
- Diagnostic de vulnérabilité : à partir d'une étude de cas, identification des points dangereux et névralgiques s'appuyant sur le recueil d'information de l'approche globale.

Bloc de compétence n°4 : établir et manager son plan de traitement des

risques professionnels

- Le maintien dans l'emploi : enjeux sociaux et économiques, outil de prévention et de traitement des risques chroniques (handicaps, maladies, vieillissement,...).
- Les systèmes de management de la sécurité comme outil de pilotage du plan de traitement.
- Financement du plan de traitement et assurance des risques résiduels.
- Plan de traitement : à partir d'une étude de cas, proposition d'un plan de traitement cohérent, structuré et planifié dans le temps répondant aux vulnérabilités identifiées.
- Le plan de communication sécurité : être capable de porter, fédérer autour du plan de traitement sécurité.

Bloc de compétence n°5 : prévoir une gestion de crise adaptée en matière de risques professionnels au travail

- La gestion et la communication en cas de crise (accident grave ou mortel, mouvement social,...).
- Le Plan de Continuité des Activités (PCA) suite à une crise.
- Coaching sur une étude de cas et travaux en sous-groupes.

Le Cycle supérieur correspond à la deuxième partie du parcours de Préventeur des risques au travail.

Le titre [RNCP34988](#) de Préventeur des risques au travail est inactif sur la plateforme France Compétences depuis le 14/10/2023. La procédure d'enregistrement au RNCP est en cours.

Modalités

Modalités d'évaluation

Obtention de l'agrément INSSAT (validant le parcours de Préventeur des risques au travail) à l'issue d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen d'un rapport de synthèse sur une étude de cas) et d'un contrôle continu en cours de formation. Le taux de réussite en 2023 est de 83%. Le taux de réussite par VAE en 2019 est de 100%.

Aucun candidat n'a suivi de parcours de VAE en 2020, 2021 et 2022.

Nos plus

L'approche théorique des différents concepts est mise en application lors de travaux pratiques en sous-groupes sur une étude de cas, fil conducteur du cycle.

Le taux d'insertion global moyen dans le métier est de 74%.

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Du 15/09/25 au 13/03/26

Paris

9 960,00 € HT

Nos formations complémentaires

Évaluation et prévention des risques professionnels

Préventeur des risques au travail - Cycle supérieur santé et sécurité au travail

19 Jours

Présentiel

Valider la seconde étape du parcours de Préventeur des risques au travail

-
Évaluation et prévention des risques professionnels
Préventeur des risques au travail
34 Jours
Présentiel
Valider le parcours de Préventeur des risques au travail
-

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70